

ACCÈS ET CONSULTATION INTERNET

La médiathèque met à la disposition du public, en complément des collections et des services, des accès au réseau Internet, des ressources numériques, un espace couvert par un réseau Wifi sécurisé.

La consultation d'Internet est gratuite et réservée aux titulaires de la carte d'abonnement. Celle-ci sera réclamée lors de toute utilisation de poste ou ordinateur personnel.

Le personnel assure l'aide et la surveillance des utilisateurs.

La connexion est limitée à 1 heure par jour et par adhérent.

L'utilisation d'Internet doit être conforme à la législation en vigueur

-notamment sur le droit d'auteur – et essentiellement axée sur la recherche documentaire.

La consultation de sites contraires à la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales n'est pas admise.

Les forums et conversations sur le net ne sont pas permis.

Le personnel est autorisé à interrompre la connexion à tout moment.

L'impression n'est autorisée qu'avec l'accord du responsable de la Médiathèque.

Dans tous les cas, il est rigoureusement interdit, sous peine de sanctions :

D'utiliser des disquettes ou clé USB

D'installer ses propres logiciels ou de consulter ses propres Cédéroms

De télécharger des logiciels, programmes, données virtuelles

De modifier l'environnement de travail

De consulter, d'envoyer ou bien de recevoir des e-mails

De créer des pages Web

Par sa signature l'usager s'engage à respecter le présent contrat et la Mairie décline toute responsabilité en cas d'infraction à cette règle.

Le responsable de la Médiathèque	L'usager